



Jeux téléchargés sur sfr effacés : refis de sfr de les refournir

Par **martine31**, le **08/09/2009** à **12:53**

Bonjour,

J'ai téléchargé pas mal de jeux sur SFR sur une carte mémoire de mon mobile et ils se sont malencontreusement effacés suite à une intervention d'un réparateur, ce sont des jeux que l'on ne peut pas sauvegarder sur un PC.

J'ai contacté SFR, (car j'avais acheté ces jeux en ligne sur mon mobile sur leur site) pour qu'ils me les redonnent mais ils disent que ces jeux sont perdus et qu'en aucun cas ils ne les redonnent.

Je ne comprends pas pourquoi ces gens n'utilisent pas le même principe que les logiciels téléchargeables à savoir de redonner une copie en cas de perte ou de vol ? Je commande des jeux sur itunes pour mon ipod (et ça marche pour les iphone aussi) et chaque fois cela s'affiche sur mon compte itunes store et je peux les retélécharger quand je veux alors que j'ai également un compte chez SFR ont-ils le droit de ne pas me restituer une copie des jeux ? en les achetant ne suis je pas propriétaire de la copie ? n'auraient ils pas du me donner un N) de série ou une clé d'activation ?

SFR est le distributeur des jeux pas l'auteur alors pourquoi ne redonnent-ils pas la copie d'un jeu que l'on a déjà payé (qui plus est grassement) j'en ai pour plusieurs dizaines d'euros. S'ils ne gardent pas les jeux n'étaient-ils pas tenus de m'envoyer un CD pour "matérialiser" ma commande ?

merci pour votre aide, voir si juridiquement je peux me référer à quelque chose pour les récupérer.